



Lyon, le 25 novembre 2009

MIXTE HONNEUR/2 Finale de Comité

! TOUT JOUEUR
participant à la compétition
doit **IMPERATIVEMENT**
avoir réglé **SA LICENCE**
AUPRES DE SON CLUB

Madame, Monsieur,

Votre paire s'est qualifiée pour jouer la Finale de Comité du Mixte Honneur/2.
Nous vous prions de noter que cette épreuve se déroulera de la manière suivante :

Convocation : **Samedi 12 décembre 2009 à 12h55**
 et Dimanche 13 décembre 2009 à 13h55

Lieu : **B.C. ECULLY - 27 chemin de Villeneuve - 69130 Ecully**
 -Tél. : 04 78 33 37 12

Attention ! Ne stationnez pas sur le parking du restaurant « La Criée » !

Déroulement : 68 paires.
 2 séances de 26 donnes pour tous, le samedi.
 1 séance de 28 donnes (avec coefficient) pour 32 paires, le dimanche.

Horaires :
Samedi : 1^{ère} séance : 13h00 2^{ème} séance : 17h00 (fin prévue à 20h15)
Dimanche : 3^{ème} séance : 14h00 (fin prévue à 17h30)

Arbitre : Lionel DUBOURGNON – Port. : 06 26 92 11 45

Montant des droits :
Samedi : 36€ par paires payable par chèque à la table.
Dimanche : 18€ par paires qualifiées payable par chèque à la table.

Nombre de qualifiés : 15 qualifiés
 ➤ *Le nombre de qualifiés est donné à titre indicatif et peut être modifié.*

Finale de Ligue : Samedi 23 et dimanche 24 janvier 2010 à Brotteaux.

Il est rappelé que cette épreuve est classée en catégorie 4 (Article 144 du Règlement national des compétitions). Toutes les paires doivent disposer de 2 feuilles de conventions.

En cas de forfait :

- ✓ Prévenir le Comité (04 78 42 10 89) jusqu'à 24h avant le début de la compétition.
- ✓ Prévenir l'**Arbitre** si cela vous arrive le jour même.

Je vous souhaite une bonne compétition dans le meilleur état d'esprit : convivialité, sportivité et respect de l'éthique.

Cordiales et dévouées salutations.

François COMBESURE
Directeur Technique
06 82 36 23 33

Possibilité de petite restauration sur place, au Club.